

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



Autorité Contractante :

Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou

Projet de traitement des eaux usées du secteur de la pêche de Nouadhibou

Coût d'investissement¹ : 15 millions dollars

➤ **Contexte**

L'Autorité de de la Zone Franche de Nouadhibou (AZFN) s'est engagée dans la mise en œuvre d'une stratégie d'accompagnement du secteur de la pêche, par la réalisation d'un certain nombre d'infrastructures.

Actuellement, les eaux usées du secteur de la pêche de Nouadhibou sont rejetées directement dans le milieu naturel. Cela a divers impacts négatifs sur l'environnement et la santé publique.

➤ **Description du projet**

Le projet porte sur le traitement des eaux usées des usines de poisson de la zone industrielle (quartiers de la Bountiya, Charca) ainsi que les eaux usées du port artisanal de Nouadhibou, qui produisent des eaux usées à forte salinité présentant une teneur élevée en matières organiques, qu'elles rejettent directement soit dans l'océan Atlantique, soit dans le Centre d'Enfouissement Technique de Nouadhibou. Dans un premier temps, le projet se limitera à la construction d'une Station d'épuration des eaux usées (STEP) d'une capacité de 1 000 m³/jour qui fera ensuite l'objet d'une extension selon le développement futur des usines.

L'autorité de la Zone Franche de Nouadhibou a fait le choix du modèle de station qui prévoit :

- Un prétraitement au niveau de chaque usine des poissons (dégrillage, dégraissage) ;
- Un réseau connectant chaque usine à la STEP ;
- Une Station d'épuration des eaux usées
- Éventuellement un émissaire sous-marin pour rejeter l'eau usée traitée dans la baie, dont la longueur devra être déterminée selon les données sur la Bathymétrie.

➤ **Type de PPP envisagé**

Un PPP de type concessif est envisagé pour ce projet. Le concessionnaire sera chargé de financer, de construire et d'exploiter la STEP sur la durée du contrat PPP. Le prétraitement au niveau de chaque usine sera financé par les usiniers et le réseau sera subventionné par l'Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou. Le concessionnaire se rémunérera auprès des usines de poisson de la STEP.

➤ **État d'avancement du projet**

Le projet a fait l'objet de trois études de faisabilité, qui devront être complétées dans les prochains mois par des études nécessaires à la préparation du dossier d'appel d'offres.

➤ **Prochaines étapes**

- ✓ L'appel d'offre sera lancé à la fin de l'année 2022 / début de l'année 2023.